



## INFORUP

Semaine du 13 au 17 mai 2019

### **LA COMMISSION OUVRE UNE CONSULTATION SUR L'ACCORD UE/AMÉRIQUE**

**CENTRALE :** La Commission a ouvert un appel aux parties prenantes sur l'accord UE/Amérique centrale jusqu'au 10 juin. Cette consultation a pour but d'évaluer l'impact des règles commerciales de l'accord d'association UE-Amérique centrale, signé en 2013 avec les 6 pays de la région (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et Salvador). Les modalités de la consultation sont les mêmes que celles qui avaient été prévues lors de la consultation sur l'accord UE/Pérou-Colombie-Équateur. Par ailleurs, l'agenda de la Commission indique qu'une seconde consultation sur le même sujet, plus large, sera organisée au quatrième trimestre de cette année. Le détail est accessible au lien suivant : [https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-5932036\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-5932036_fr)

### **LA PRÉSIDENTE ROUMAINE DU CONSEIL DE L'UE VISE UN COMPROMIS AU CONSEIL EN JUIN SUR LA PAC POST-2020 :**

Les ministres européens de l'Agriculture ont indiqué, mardi 14 mai à Bruxelles, qu'ils ne souhaitent pas précipiter une position commune sur les propositions législatives relatives à la politique agricole commune (PAC) post-2020, notamment en raison des incertitudes budgétaires sur le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour 2021-2027. En effet, la majorité des ministres s'est exprimée en ce sens : « Difficile de parler des aspects techniques si on ne connaît pas les moyens budgétaires », a résumé le ministre polonais. La Présidence roumaine du Conseil a pour objectif d'amener les ministres européens à un accord sur les trois propositions concernant la PAC post-2020 (plans stratégiques, organisation commune de marché et règlement horizontal) lors du Conseil Agriculture du 18 juin, accord que le Commissaire en charge de

l'Agriculture, Phil Hogan, juge possible et essentiel afin de lancer les négociations avec le Parlement européen à l'automne prochain.

**LA FRANCE, L'ESPAGNE ET L'ITALIE S'ASSOCIENT DANS UNE DÉCLARATION COMMUNE POUR LE FEAMP POST-2020 :** Les délégations française, espagnole et italienne ont présenté une déclaration commune lors du Conseil « Agriculture et pêche » mardi 14 mai, soulignant la nécessité de simplifier le prochain Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche. La déclaration s'est concentrée sur plusieurs aspects tels que les taux de co-financement, la simplification, les mesures de gestion du marché, les indicateurs de résultat, les régions ultrapériphériques et la petite pêche côtière. S'agissant des RUP, la Déclaration appelle à supprimer le plafonnement des aides au fonctionnement (Plans de Compensation des Surcoûts) au sein de l'enveloppe dédiée à ces régions, laissant aux Etats membres concernés les marges de manœuvre nécessaires. De plus, la Déclaration demande à simplifier les taux de cofinancement et à les fixer à 100% pour les projets des RUP. Plusieurs pays ont soutenu dans les grandes lignes le texte proposé par ces trois pays (dont le Portugal, la Grèce, Chypre, la Croatie, Malte, la Lettonie et la Slovénie). Au terme de ce Conseil « Agriculture et pêche », les ministres européens se sont donnés pour objectif de parvenir à une orientation générale en juin. Cependant, les négociations s'annoncent difficiles, notamment en raison des divergences affichées. En effet, la Suède notamment s'est prononcée contre les investissements qui visent à augmenter la capacité de pêche des navires et va donc à l'encontre de la position commune française, espagnole et italienne. Elle a également souligné le besoin de ne pas mettre en danger la position de l'UE dans les négociations à l'OMC sur la réduction des subventions à la pêche. Les Pays-Bas aussi ont critiqué les investissements publics dans le secteur de la pêche. A l'inverse, la Lituanie et la Lettonie ont demandé d'autoriser des aides pour remplacer les anciens navires. La Commission, et en particulier Karmenu Vella, le Commissaire européen à la Pêche, a mis en garde le Conseil contre une éventuelle augmentation de la capacité de pêche et a critiqué la proposition d'augmentation des taux de co-financement pour l'UE, qui menacerait les efforts réalisés dans la protection des ressources halieutiques.

**POINT SUR LES ACCORDS COMMERCIAUX EN COURS DE NÉGOCIATIONS :** L'ambition affichée par la Commission européenne de conclure un accord commercial avec le Mercosur, le marché commun sud-américain, contraste avec les réserves affichées par les ministres de l'Agriculture lors du Conseil « Agriculture et Pêche » mardi 14 mai. Ces derniers sont en effet réticents à ouvrir les marchés agricoles, ouverture qui constitue le point de blocage récurrent dans ces négociations initiée depuis des années. De nombreux pays ont notamment rappelé leur sensibilité sur la viande bovine, la volaille, l'éthanol, le lait et le sucre. Ils ont également rappelé que la réduction ou suppression des barrières tarifaires doit nécessairement s'accompagner d'un alignement des pays tiers en termes de normes

sanitaires, sociales et environnementales. De manière plus générale, plusieurs pays dont la France et la Belgique, ont mis en exergue l'aspect cumulatif des multiples concessions accordées dans le cadre des accords commerciaux sur le marché européen et rappelé la nécessité de garantir des conditions équitables aux producteurs de l'UE.

### **LES INTENTIONS DE VOTE DES BRITANNIQUES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES CONFIRMENT NETTEMENT LE CHOIX DU BREXIT :**

La campagne électorale au Royaume-Uni pour les élections européennes s'est désormais transformée en un second référendum sur le Brexit. Ironiquement, les Britanniques devront élire 73 députés, même si le Premier ministre espère toujours obtenir l'adoption d'un accord de retrait ordonné de l'UE au moins avant la reprise officielle des travaux du Parlement européen le 2 juillet prochain, de manière à ce que ces nouveaux députés européens ne siègent jamais. Actuellement, les intentions de vote confirment la position du peuple britannique, qui soutient majoritairement le Brexit Party (30% des intentions de vote), dont l'unique programme est la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le Labour (parti travailliste) récolterait 21% des suffrages exprimés, mais le parti se déchire sur son programme de campagne, notamment sur la question de demander ou non la tenue d'un second référendum. Quant au parti Tory (parti conservateur) du Premier ministre, les intentions de vote ne dépassent pas 13%. Les 14 et 15 mai 2019, le négociateur britannique pour le Brexit, Olly Robbins, était à Bruxelles pour discuter avec l'UE des éventuels changements à apporter à la déclaration politique sur les futures relations entre l'UE et le Royaume-Uni, une fois le Brexit effectif, qui ne porte actuellement que sur l'hypothèse d'un accord de libre-échange. L'UE affirme que cette déclaration pourrait être plus ambitieuse et faire référence à une union douanière voire à la participation du Royaume-Uni au marché unique, hypothèses pour lesquelles le Premier ministre et l'opposition, actuellement en pourparlers, ne trouvent pas de point d'entente.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 20 AU 24 MAI 2019

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi</b> <b>20/05</b>				
<b>Mardi</b> <b>21/05</b>				
<b>Mercredi</b> <b>22/05</b>				<b>Parlement français</b>  Table ronde sur la pêche ultramarine
<b>Jeudi</b> <b>23/05</b>				<b>EUCOFEL</b>  Réunion sur les produits agricoles importés
<b>Vendredi</b> <b>24/05</b>				